



**Dossier** page 8

## Le Prélèvement à la source

Page 16



**Vie communale**

Commémoration du centenaire  
de l'Armistice 14-18

Page 26



**Vie associative**  
Représentations  
théâtrales

# Sommaire

---

MOT DU MAIRE.....	3
ETAT CIVIL.....	4
MÉDAILLÉS DU TRAVAIL.....	5
INFORMATIONS PRATIQUES .....	6 à 7
LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (P.A.S.).....	8
RÉFORME DE LA GESTION DES LISTES ÉLECTORALES.....	9
LA VIE MUNICIPALE .....	11 à 12
LA VIE COMMUNALE .....	13 à 16
L'INTERCOMMUNALITÉ .....	17 à 18
ARTISANS, COMMERCANTS ET PROFESSION LIBÉRALES .....	19 à 20
LA MÉDIATHÈQUE .....	21 à 23
LA VIE ASSOCIATIVE .....	24 à 27

Chères Ruffiacoises, chers Ruffiacois,

À l'aube d'une nouvelle année, il est un temps propice pour dresser les bilans, tirer les enseignements mais aussi entrevoir les perspectives et construire l'avenir. Avant toute chose, permettez-moi, au nom du Conseil de Ruffiac, de vous souhaiter, à chacun d'entre vous, une excellente année 2019. Qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de joie, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

Je vous souhaite en premier lieu une très bonne santé, la meilleure possible. J'ai une pensée particulière pour les personnes et les familles frappées par la maladie, par le deuil, et pour les personnes dont la santé est parfois fragile. Je leur exprime ma profonde sympathie, et mon affection.

Je formule mes vœux de réussite pour tous vos projets individuels ou collectifs, familiaux, professionnels, sportifs, culturels ou humanitaires. Qu'ils vous apportent satisfaction et de nombreux moments de plaisir.

L'année 2018 aura été riche en projets pour notre commune, de nombreux travaux ayant été menés :

- Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la Mairie viennent de commencer, début novembre, et ce pour une durée d'environ 12 mois, après certes quelques mois de retard dû à des recherches infructueuses d'entreprises. Nous avons conscience que les travaux causent une gêne momentanée pour l'accès au parking, malheureusement nous ne pouvons pas faire autrement pour des questions de sécurité.
- Les travaux de mise aux normes et mise en sécurité aux Lagunes (reprofilage des berges, enrochement, dégrilleur automatique, clôture et portail), sont terminés depuis peu pour un montant de 163 000 €, subventionnés par le Conseil départemental.
- Les travaux de voirie pour l'année 2018, comme les années précédentes (la Hiarnaie, la Rivière, route de Ploërmel, la Thiolaie, la Hattaie, chemin entre Ruffiac et St Martin) pour un coût de 66 500 € HT ainsi que les travaux de réfection sur la RD 8 (reprise de bordures, marquage au sol, bandes podotactiles et bandes rugueuses) pour un montant de 19 920 € HT, l'ensemble subventionné par le Conseil départemental.
- Divers travaux de remise en état des logements locatifs pour entretenir le patrimoine communal.
- Le Conseil départemental vient de terminer la couche de roulement en agglomération, sur la Départementale 8.
- Le projet de la Maison pluridisciplinaire avance bien, nous venons de faire le choix du Maître d'oeuvre. Il s'agit d'un projet réellement structurant pour notre commune, afin de regrouper et de pérenniser nos professions de santé.

Notre commune continue sa marche en avant, tout en veillant au respect des budgets.

La journée citoyenne a eu lieu le 22 septembre, faisant la part belle au vivre ensemble et à la solidarité. Je veux adresser à l'ensemble des participants mes chaleureuses félicitations pour leur engagement dans cette action, pour leur engagement civique et leur volonté de contribuer ensemble, à améliorer notre espace collectif. Je vous donne rendez-vous au printemps prochain pour renouveler l'opération.

Un nouvel artisan « Peinture – Décoration – Revêtement de sol » vient de s'installer sur la commune, il s'agit de Cédric BLANDIN, natif de Ruffiac. Je lui souhaite une pleine réussite dans son activité.

C'est avec plaisir que j'accueille aussi Karine TRÉMELO, nouvel artisan coiffeur sur notre commune. En effet, après quelques mois de fermeture, Karine a repris le salon de coiffure tenu pendant plus de 30

ans par Odile et Patrick LORAND. Je souhaite à Karine bonne chance pour son activité et, à Odile et Patrick, une retraite bien méritée.

Je profite également de ce bulletin municipal pour souhaiter la bienvenue à notre nouvel animateur sportif, Gildas BOUILLY, qui a succédé à Ronan POUDELET.

Pour étoffer nos services médicaux, nous venons de recruter un second médecin généraliste, qui travaillera pendant quelques temps avec le Docteur COTTIN. Son installation est prévue courant mars à l'étage du presbytère. Je souhaite une bonne installation au Docteur Carmen STAMATÉ.

Notre kiné Stéphane SAUVAGE exerce depuis début octobre à temps complet sur la commune.

A l'heure où les déserts médicaux se multiplient dans les zones rurales, nous pouvons nous féliciter de parvenir à maintenir une offre de soins de qualité pour nos administrés.

La promotion du lotissement des Ormes a été reconduite au prix de 15€ TTC le m<sup>2</sup>. Il reste 3 lots disponibles ; pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Lors de la commémoration du 100ème anniversaire de l'Armistice, nous avons eu l'honneur d'accueillir des élèves de l'EMIA de St Cyr Coëtquidan. Je tiens à les remercier, ainsi que les enfants de l'école Sainte Anne, leurs instituteurs, mais aussi les anciens combattants et vous tous, qui avez participé à cette cérémonie ô combien importante.

Enfin, je remercie les acteurs et partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises, professionnels libéraux, agriculteurs) pour l'énergie déployée dans le développement de leurs activités.

Merci également aux agents de la commune qui oeuvrent au quotidien auprès de vous, que ce soit à la Mairie, dans les bâtiments communaux ou sur le terrain. Chacun et chacun contribue à la bonne marche de notre Commune.

Je remercie les associations et leurs bénévoles qui donnent de leur temps pour dynamiser la commune.

Je remercie les bénévoles du Téléthon, qui, cette année encore, ont contribué à la belle réussite de cet événement important. Je les salue et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble du Conseil Municipal qui participe activement à la bonne gestion de la commune.

La réforme des Collectivités territoriales nous impose de nous réorganiser, une adaptation prenant forme à travers la Communauté de Communes « Oust à Brocéliande Communauté ». Nous devons rester vigilants pour que ce nouveau territoire soit cohérent, en veillant à n'oublier personne pour que chaque commune soit intégrée dans une véritable logique de développement.

Je vous renouvelle une bonne et heureuse année 2019.

**Le Maire,  
Thierry GUÉ.**

**Vœux de la municipalité  
Samedi 05 janvier 2019  
à 11h, salle polyvalente  
La population y est conviée**

## NAISSANCES

Le 18 janvier	Théo GAPIHAN BARA
Le 18 février	Castille ROBIN
Le 16 mars	Iris RINGER
Le 20 juin	Enid BINARD
Le 19 octobre	Nathanaël ANDRÉ
Le 30 octobre	Ophélie BARA
Le 11 décembre	Shanna LEQUITTE



## MARIAGES

Le 20 avril	Marie-Josée DESBOIS & Cédric GUYOT
Le 11 mai	Amélie CHARPENTIER & Frédéric DANIEL
Le 11 août	Gwenaëlle CHEVILLARD & Stéphane AYOUL



## DÉCÈS

Le 18 mars	Germaine POYAC née LEBRETON, 94 ans, 27 rue de la Châtaigneraie
Le 17 mars	Jean THOMAS, 84 ans, La Ville Robert
Le 13 avril	Caroline PARDOUX, 48 ans, 3 Groutel
Le 29 avril	Jean LEBRETON, 64 ans, 1 la Lande Roulin
Le 24 mai	Emile FRAPSAUCE, 90 ans, 2 le Chatel
Le 16 juin	Marcel AYOUL, 88 ans, 9 rue du Pont des Moines
Le 06 juillet	Louise PERRET née GICQUEL, 96 ans, 5 rue du Calvaire
Le 10 juillet	Karine ROPERT, 49 ans, 6 la Lande de Arches
Le 14 juillet	Cécile MABILLE du CHÊNE née DOÉ de MAINDREVILLE, 78 ans, 1 la Ruée
Le 22 juillet	Lucienne PAYEN née ROLLO, 89 ans, 3 le Bas de la Lande
Le 05 août	Louise HOUEIX née GAPIHAN, 93 ans, 17 Foucherel
Le 28 août	Thérèse GAREL née GICQUELAIS, 89 ans, 35 le Prieuré
Le 07 septembre	Marie BOIVIN née THOMAS, 76 ans, 3 Vieille Cour
Le 10 septembre	Maria CHEDALEUX née LAURENT, 95 ans, 2 la Bussonnaie
Le 30 octobre	Daniel VINCENT, 74 ans, 3 allée des Peupliers
Le 20 novembre	Alexis DOUDARD, 90 ans, 3 la Touche Aga
Le 21 novembre	Michel MAQUIGNON, 68 ans, 2 Vieille Cour





## PROMOTION DES 1<sup>ER</sup> JANVIER ET 14 JUILLET 2018



### 「 Médaille d'honneur agricole 」

#### ► Argent

**BINIO Viviane** – Agent de production, SAS PEP.

#### ► Grand Or

**LE GAL Chantal** – Agent de production, SAS PEP.

### 「 Médailles d'honneur du travail 」

#### ► Argent

**BELLEC Franck** – Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

**BOUCAUD Calixte** – Auxiliaire de soins principal 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE D'ARRADON.

**GAPIHAN Joceline** – Ordonnanceur, GROUPE ROCHER OPÉRATIONS.

**MARTIN Danielle** – Agent à domicile, ADMR.

#### ► Vermeil

**FOURNARD Hervé** – Peintre retoucheur, PSA PEUGEOT CITROEN.

**POYAC Anne** – Opératrice de production, M.P.A.P.

**POYAC Annick** – Opératrice de conditionnement, JOSSELIN PORC ABATTAGE.

#### ► Or

**DABO Chantal** – Agent de conduite de lignes, GROUPE ROCHER OPÉRATIONS.

**RENAUD Isabelle** - Auxiliaire de vie sociale, ADMR.

**ROLLAND Joseph** – Technicien services généraux, GROUPE ROCHER OPÉRATIONS.




## MAIRIE 02.97.93.73.42

18, rue de la Poste

Jours et heures d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi

de 08h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermeture hebdomadaire le lundi (journée) et le jeudi après-midi.

Le samedi de 09h à 12h.

Permanences du Maire et des Adjointes :

Sur rendez-vous.

## CLUB DE BADMINTON

Le Badminton Club du Pays de Guer vous propose un créneau pour la pratique de ce sport à la salle polyvalente depuis septembre :

- Pour les enfants le mercredi de 11h à 12h.

### Renseignements

Tél : 07.69.97.55.95

Badminton Club du Pays de Guer

[www.bcp56.wordpress.com](http://www.bcp56.wordpress.com)

Courriel : [bcp56@gmail.com](mailto:bcp56@gmail.com)

## MEDIATHEQUE 02.97.93.73.71

Permanences à la Maison P. Lorès :

Mardi*	16h30-18h30
Mercredi	15h-16h30
Vendredi	16h30-17h30
Samedi	10h-12h



\*fermé pendant les vacances scolaires

## TARIFS 2019

### CONCESSIONS CIMETIERE

Concession traditionnelle pour deux mètres carrés de terrain :

■ Pour 15 ans : 79 €

■ Pour 30 ans : 160 €

■ Pour 50 ans : 234 €

Case du columbarium :

■ Pour 15 ans : 266 €

■ Pour 30 ans : 424 €

■ Pour 50 ans : 743 €

Jardin du Souvenir pour réception des cendres : 53 €

## VACANCES SCOLAIRES

- Vacances de Noël : du 22 décembre 2018 au 06 janvier 2019
- Vacances d'hiver : du 09 février 2019 au 25 février 2019
- Vacances de printemps : du 06 avril 2019 au 23 avril 2019
- Vacances d'été : à partir du 05 juillet 2019

## TARIFS 2019

### SALLE DE L'ANCIEN PRESBYTERE

- Associations ruffiacoises : gratuit.

- Particuliers pour réunions,

cours de gym, yoga : 10.30 € par location.

- Vin d'honneur, buffet

(40 personnes maximum) : 41.20 €.

## TARIFS CANTINE 2018/2019

- Enfant : 3.35 €
- Personnel : 2.55 €
- Enseignant : 5.75 €

## ELECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 26 mai 2019

## TARIFS GARDERIE 2018/2019

- 1 € la ½ heure

## AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire (concernant uniquement le logement)

Maisons neuves	5
Extension	4
Rénovation	1

## NUMEROS D'URGENCE

**15**

SAMU

**17**

Police secours

**18**

Pompiers

**112**

Toutes urgences

**02.99.59.22.22**

Centre anti-poison de Rennes

## TARIFS 2019-LOCATION SALLE POLYVALENTE

### ● Associations et particuliers locaux :

Associations : animations ou repas	93 €
Occupation de la salle omnisport sans mise en place de la protection du sol	31 €
Occupation de la salle omnisport avec mise en place de la protection du sol	51 €
<i>Chaque association ruffiacoise bénéficiera d'une location gratuite par an</i>	
Un repas avec cuisine	232 €
Deux repas avec cuisine	360 €
Un repas sans cuisine Soirée (chambre froide uniquement)	160 €
Mariage : - 1 repas :	402 €
- 2 repas :	463 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	62 €
Réunion, après obsèques si repas	62 €

Pour le repas annuel des « classes », le Conseil municipal décide de mettre gracieusement la salle à disposition.

### ● Associations et particuliers extérieurs :

Associations : animations ou repas	232 €
Un repas avec cuisine	299 €
Deux repas avec cuisine	443 €
Soirée (chambre froide uniquement)	211 €
Mariage : - 1 repas	474 €
- 2 repas	536 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	124 €
Réunion	124 €
Cours de gym – yoga... la séance	15 €

● **Caution (demandée à la réservation, y compris aux associations)** 1 000 €

● **Versement pour annulation tardive :** 50% du prix de la location

# LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (P.A.S.)

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur au 01er janvier 2019. Cette réforme a pour objet de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus (salaires, pensions de retraite...) et le paiement de l'impôt et de permettre de s'adapter très vite aux changements de situation.

Le prélèvement à la source est un mode de recouvrement de l'impôt, consistant à faire prélever son montant par un tiers payeur au moment du versement au contribuable des revenus sur lesquels porte l'impôt.

En France, près de la moitié des prélèvements obligatoires, principalement les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée (CSG), sont déjà prélevés à la source.

Suite à l'entrée en vigueur du prélèvement à la source, le mode de paiement de l'impôt sur le revenu ne repose plus sur le système des tiers provisionnels ou sur la mensualisation mais sur un prélèvement opéré directement sur les revenus du contribuable. Il n'y a plus aucun décalage de paiement : l'impôt est prélevé en année N au moment où les revenus sont encaissés. On applique à ces derniers un taux de prélèvement calculé à partir des informations fournies par le contribuable dans sa dernière déclaration de revenus.

A compter du 1er janvier 2019, ce prélèvement à la source devient obligatoire pour tous les contribuables. Il ne s'agit pas d'une option (contrairement à la mensualisation de l'impôt sur le revenu).

## Ce qui ne change pas

Les règles de calcul de l'impôt ne sont pas modifiées.

Le montant dû au titre d'une année ne changera pas :

- Le barème de l'impôt sur le revenu restera progressif.
- Il prendra toujours en compte l'ensemble des revenus perçus par le foyer.
- La familialisation et la conjugalisation de l'impôt seront conservées.
- L'imputation de réductions ou l'octroi de crédits d'impôts seront maintenus.
- Le geste citoyen de la déclaration de revenus ainsi que l'avis d'impôt seront maintenus.

## Revenus concernés

Tous les revenus sont concernés par le prélèvement à la source. Mais les modalités de collecte varient selon le type de ressources, car toutes ne peuvent pas être directement prélevées avant leur versement effectif. On distingue ainsi le système de retenue à la source (RAS) du système d'acomptes (mensuels ou trimestriels) prélevés sur le compte bancaire du contribuable.

## Ce qui change pour l'employeur

La mise en place du prélèvement à la source implique de nouvelles formalités pour les entreprises, qui doivent désormais reverser à l'administration fiscale l'impôt dû chaque mois par le contribuable salarié.

### Transmission du taux

L'employeur devient un collecteur de l'impôt sur le revenu. C'est la DGFIP (et non ses salariés) qui lui transmet, pour chaque salarié, le taux à appliquer sur le salaire net en utilisant les données fournies dans la DSN (déclaration sociale nominative) adressée par l'employeur. Le taux est transmis via le CRM (compte rendu métier).

Les employeurs n'ont donc pas de déclaration spécifique à souscrire.

Ce taux peut être actualisé en cours d'année lorsque la situation personnelle du salarié évolue : mariage, naissance, baisse de revenus... L'employeur n'est pas informé des motifs du changement de taux. Le salarié qui souhaite contester le taux qui lui est appliqué doit s'adresser aux impôts et non à l'employeur.

Le taux de prélèvement à la source applicable à un salarié est couvert par le secret professionnel. L'employeur ne peut pas le divulguer, sous peine d'encourir les sanctions liées à la violation du secret professionnel prévues par l'article 226-13 du Code pénal (1 an de prison et 15 000 euros d'amende).

### Bulletin de salaire

A compter du 1er janvier 2019, la fiche de paie remise chaque mois au salarié indique l'assiette du prélèvement, le taux appliqué ainsi que le montant du salaire qui aurait été versé au salarié sans prélèvement à la source.

### Brut ou net ?

Le prélèvement à la source s'applique au salaire net, après déduction des cotisations sociales sur le salaire brut. On distingue ainsi le salaire net imposable (sur lequel s'applique le prélèvement à la source) du salaire net versé (celui perçu après impôt).

### Reversement à la DGFIP

L'employeur doit ensuite reverser le mois d'après à la DGFIP la somme prélevée pour le mois M. Il doit le faire avant les dates limites de reversement du prélèvement à la source fixées par l'administration. Les délais de reversement dépendent de la taille de l'entreprise.



## MISE EN PLACE D'UN RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (R.E.U.)

### Les origines de la réforme

Cette réforme a pour enjeu de faciliter la participation à la vie électorale pour chaque citoyen. Modernisation de la démarche d'inscription en développant l'inscription en ligne, réforme du calendrier électoral en permettant l'inscription jusqu'à 30 jours avant la date d'un scrutin, fiabilisation des listes électorales avec la création d'un Répertoire Électoral Unique (R.E.U.), telles sont les objectifs de cette réforme.

### Les principales évolutions introduites par la réforme

Pour l'électeur, le principal changement est la **suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre** : actuellement, passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6ème vendredi précédant le scrutin.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- les jeunes jusqu'à 26 ans peuvent être domiciliés chez leurs parents ;
- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

### La commission de contrôle des listes électorales

Instituée à compter du 10 janvier 2019, elle remplacera l'actuelle commission de révision des listes électorales. Composée d'un conseiller municipal hors Maire et adjoints, d'un délégué de l'Administration désigné par le Préfet et d'un délégué désigné par le président du tribunal de Grande Instance, elle est nommée par le Préfet pour un délai de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Son rôle est d'examiner la régularité des inscriptions et radiations de l'année. Elle peut réformer les décisions du maire et procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit.

Le passage d'une liste électorale par bureau de vote à une liste par commune nécessite la renumérotation de l'ensemble des électeurs. À compter du 1er janvier 2019, un Identifiant National d'Électeur (I.N.E.) sera attribué à vie à chaque électeur et figurera sur sa nouvelle carte électorale en plus de son numéro d'émargement. **Cette nouvelle carte électorale sera distribuée à compter d'avril 2019.**

### Le Répertoire Électoral Unique (R.E.U.)

La réforme introduit la création d'un système de gestion permettant la gestion et la fiabilité des listes électorales, le R.E.U., interface entre l'électeur, l'INSEE et le service « Elections » des communes. Pour les services communaux et consulaires, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le maire ou l'autorité consulaire, avec contrôle a posteriori par la commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Les nouvelles modalités d'instruction des demandes d'inscription ainsi que la prise en compte automatique des mouvements d'office seront effectives au 1er janvier 2019. Les listes électorales issues de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins intervenant d'ici le 10 mars 2019.

• **Attribution du marché de réhabilitation et d'extension de la mairie**

Lors de la séance du conseil municipal du 13 juin dernier, l'attribution de 10 lots a été validée, 4 lots ont été déclarés infructueux par la Commission d'appel d'offres :

- lot 1 : Terrassement – VRD
- lot 2 : Gros-OEuvre – démolitions
- lot 7 : Electricité
- lot 9 : Isolation cloisons

Un nouveau marché a été lancé le 6 juillet 2018, à l'ouverture par la CAO, pas de réponse pour le lot 1. Les 4 entreprises ayant répondu pour le lot 2 ont été consultées pour un rattachement du lot 1 au lot 2. La Commission d'Appel d'Offres s'est à nouveau réunie le 1er août 2018.

Le Conseil municipal a attribué :

- les lots 1 & 2 - Terrassement, VRD et gros oeuvre à la société CGB de SAINTE-MARIE DE REDON (35) pour un montant de 182 398.86 € HT,
- le lot 7 - Electricité à l'entreprise PAYS DE VILAINE ÉLECTRICITÉ de REDON (35) pour un montant de 36 698.45 € HT,
- le lot 9 – Isolation cloisons à la société CGB de SAINTE-MARIE DE REDON pour un montant de 39 249.75 € HT.



• **Attribution du marché de travaux des lagunes**

Deux lots avaient été déclarés infructueux lors de la Commission d'Appel d'Offres du 15 mai 2018. La commune a procédé à une consultation auprès de différentes entreprises.

Suite à la Commission d'Appel d'Offres du 6 juillet 2018, le Conseil municipal attribue :

- le lot 1 – Dégrilleur à l'entreprise SAUR de Auray pour un montant de 46 217 € HT,
- le lot 2 – Réfection des berges à l'entreprise VALBÉ pour un montant de 82 182.20 € HT.

• **Travaux au lagunage – demande d'emprunt**

Le Conseil municipal décide de contracter auprès du Crédit Mutuel de Bretagne un emprunt pour financer les travaux d'amélioration du lagunage d'un montant d'en-

viron 153 500 € HT, soit :

- ▶ Montant emprunté : 90 000 €
- ▶ Sur une durée de 6 ans
- ▶ Au taux fixe de 0.50 %

• **Travaux 2018 dans la forêt communale**

L'ONF gère l'entretien de la forêt communale. A cet effet, il préconise des travaux préalables à la régénération sur la parcelle n°2 (soit une surface de 4.4 ha pour un coût de 6 199 € HT), et des travaux d'entretien des infrastructures (pistes et sommières) sur une longueur de 6.78 km pour un coût de 2 014 € HT.

Le Conseil municipal souhaite avoir des informations complémentaires auprès de l'ONF concernant les travaux préalables à la régénération sur la parcelle n°2, et décide de réaliser les travaux d'entretien des pistes et sommières pour un coût de 2 014 € HT.

• **Demandes de subvention de l'association « L'Outil en main »**

Le Président de l'association « L'Outil en Main » sollicite de la commune une subvention de fonctionnement pour l'acquisition de matériels ainsi qu'une subvention d'investissement pour l'achat d'un Algéco.

Le conseil municipal accepte de verser à l'association « L'Outil en Main » une subvention de fonctionnement de 1 000 € pour l'achat de matériels et une subvention d'investissement de 1 628 € pour l'acquisition d'un Algéco, sous réserve que les subventions départementale et régionale soient accordées.

• **Nomination d'un animateur sportif en remplacement de M. Ronan POUDELET**

M. Ronan POUDELET avait été recruté pour remplacer M. Frédéric PIEDERRIERE, en disponibilité depuis le 16 août 2017 et qui a demandé une prolongation d'un an. M. POUDELET a fait part de son souhait de ne pas renouveler son contrat au 1er septembre 2018.

La commune doit procéder à compter du 1er septembre 2018 à la nomination d'un nouvel animateur sportif sous contrat à durée déterminée pour un an.

La candidature de M. Gildas BOUILLY, domicilié 11 le Clos Ruaud à TAUPONT, a été retenue.

• **Attribution du marché pour la maîtrise d'oeuvre – projet de maison de santé**

Une consultation pour le marché de maîtrise d'oeuvre a été lancée le 09 août 2018 pour laquelle trois cabinets ont été consultés. Ces trois cabinets y ont répondu. L'estimation des travaux s'élève à 450 000.00 € HT.

La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 18 septembre dernier avec l'appui de M. Bertrand Dany, SOLIHA 56, assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de la commission, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre au cabinet BLEHER Architecte de Plumelec pour un taux moyen de rémunération de 8.96 %, soit un montant de rémunération de 40 335 € HT.

#### • Marquage au sol et pose de bordure de trottoir suite aux travaux sur la RD8

Suite à la réfection de la couche de roulement sur la RD 8 en agglomération par le Conseil départemental, il revient à la commune de procéder au marquage au sol (passages piétons, bandes stop, bandes podotactiles, lignes blanches continues, marquage des bordures et des îlots).

La proposition de De l'Oust à Brocéliande Communauté est retenue pour un montant de 6 524.25 € HT.

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre de la mise en accessibilité des lieux publics.

#### • Marquage pour accessibilité des lieux publics (presbytère et église)

Le devis de la société S.M.B.A. de Guégon est retenu pour un montant 3 944.61 € HT (bandes podotactiles, signalisation des nez de marche et contre marche).

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre de la mise en accessibilité des lieux publics.

#### • Avenant n°1 au marché de réhabilitation des lagunes

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des lagunes, le lot 2 « Réhabilitation des berges » a été attribué à la SAUR – Service VALBÉ pour un montant de 82 182.20 € HT. Cette société a sous-traité les travaux à M. REGARDIN Bertrand pour un montant de 51 598.50 € HT.

Des travaux supplémentaires sur le bassin n°2 (dessouchage, réhabilitation de la berge) et de reprise de regards s'avèrent nécessaires pour un montant de 1 666.75 € HT.

Cette modification entraîne une plus-value de 1 666.75 € HT sur le lot n°2, soit une augmentation de 2.028 % du marché initial. Le montant du marché public avec la société SAUR s'élève désormais à 83 848.95 € HT.

#### • Devis pour broyage de souches aux lagunes

Suite aux travaux d'abattage sur les berges des lagunes, il est nécessaire de procéder au broyage des souches. La proposition de la société MSV de Josselin est retenue pour un montant de 1 910 € H.

#### • Renouvellement du contrat aidé de M. HEDAN Gilles

Le contrat aidé de M. Gilles HEDAN est renouvelé à compter du 14 octobre 2018 pour une durée d'un an soit jusqu'au 13 octobre 2019.

#### • Cession de terrain – Domaine des Ormes

- Lot n° 19, d'une superficie de 897 m<sup>2</sup> à Mme Suzanne GUILLEMOT domiciliée La Rivière à RUFFIAC (56), au prix de 15 € TTC le m<sup>2</sup>.

#### • Actualisation de la redevance d'assainissement 2019

Revalorisation les tarifs de la redevance assainissement pour l'exercice 2019 :

- Part fixe (abonnement) : 37.66 €
- M3 consommé de 0 à 30 m3 : 0.3121 €
- M3 consommé au-delà de 30 m3 : 1.3025 €

#### • Modification des statuts CC OBC

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 27 septembre dernier, a délibéré sur la modification de ses statuts portant sur les prises de compétences suivantes :

- ▶ « PLUi »
- ▶ « Sport de nature »
- ▶ « Eau »

Chaque conseil municipal dispose d'un délai réglementaire de 3 mois, à compter de la notification de la décision du conseil communautaire, pour se prononcer.

Après avoir présenté l'intérêt communautaire des compétences « Sport de nature » et « Eau » aborde la prise de compétence PLUi qui peut être reportée jusqu'au 1er janvier 2021, si une minorité de blocage est exprimée.

Grâce à ces nouvelles compétences, Monsieur le Maire précise que la Communauté de communes bénéficiera d'une augmentation de la dotation globale de fonctionnement d'un montant de 400 000 € annuels. Il précise que les procédures des documents d'urbanisme seront portées par la CC OBC qui en assurera tout ou partie du financement et que le Maire conserve son pouvoir de police pour la délivrance des autorisations d'urbanisme. Il rappelle qu'en amont de cette réunion, chaque conseil-

ler a pu prendre connaissance du dossier de présentation transmis par la CC OBC et donne les grandes lignes directives.

A l'issue de l'exposé de M. le Maire et du débat qui a suivi, un vote à bulletin secret est proposé concernant la prise de compétence PLUi.

Nombre de votants : 15

Pour : 14 voix - Blanc : 1 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité les prises de compétences « Sport de nature » et « Eau », valide à la majorité des voix la prise de compétence « PLUi », et valide enfin les statuts joints à la présente délibération.

### • **Renouvellement du contrat avec la société SACPA – Chenil Service**

Renouvellement du contrat à compter du 1er janvier 2019 avec la société SACPA de PLOEREN pour un coût de 0.807 € HT par habitant et par an, soit un montant annuel HT de 1 200.01 €.

### • **Approbation du compte d'affermage du service assainissement 2017**

Le rapport du compte d'affermage du service de l'assainissement de l'année 2017 est présenté ainsi qu'un état synthétique de la facturation avec la part revenant à la commune (part fixe et consommation), soit pour l'année 2017 : 20 142.81 € et pour la part fermière : 15 714.84 €.

### • **Arrivée du nouveau médecin – Mme Carmen STAMATE : location du cabinet et du logement**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le bureau situé rue du Tilleul et occupé actuellement par l'ADMR sera mis à la disposition du Docteur Carmen STAMATE.

Lors de la signature du mandat de recherche d'un médecin avec la société Active Médical International, il avait été décidé de laisser à titre gratuit pendant une durée de 6 mois les loyers du local professionnel et du logement, au nouveau médecin, Mme Carmen STAMATE, à partir de sa date d'installation.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

### • **Projet éolien de Guidécourt**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du Conseil municipal en date du 10 février 2016, un accord de principe avait été donné à la société « Vents d'Oc » pour la pose d'un mât de mesure de vent sur le site de Guidécourt et pour l'étude préalable « faune et flore ». Suite à une rencontre courant octobre dernier, le respon-

sable de projet a laissé entendre que le mât de mesure ne donnait pas de résultat concluant, mais qu'il souhaitait poursuivre les travaux de mât de mesure pendant 6 mois supplémentaires. Monsieur le Maire lui a fait savoir qu'il ne souhaitait pas d'intervention au Conseil municipal mais qu'il allait soumettre sa proposition à la prochaine réunion.

Le Cabinet « Vents d'Oc » avait été informé dès le démarrage du projet que le Conseil allait à nouveau se positionner en prenant en compte l'évolution de la mise en service du parc éolien du Houssa.

Suite à cette information, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal s'il souhaite une présentation à une prochaine réunion et s'il valide la continuation de ce projet.

Monsieur le Maire demande à Messieurs Gilles RADIOYES et Jean-François GUILLEMOT, exploitants agricoles propriétaire ou locataire au sein de cette zone, de ne prendre part à la délibération et donc de se retirer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue ne souhaite pas une nouvelle présentation à une prochaine réunion et émet un avis défavorable, par 12 voix contre et un blanc, à la poursuite de ce projet.

### • **Listes électorales : création d'une commission de contrôle**

Une réforme de la gestion de la liste électorale entrera en vigueur le 1er janvier 2019 et entraînera la création d'un Répertoire Electorale Unique (R.E.U.). Cette réforme élargit les conditions d'inscription :

- Possibilité de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin,

- Généralisation du dépôt des inscriptions en ligne,

- Consultation de sa situation personnelle directement sur le R.E.U., un Identifiant National d'Electeur (I.N.E.) est attribué à l'électeur qui figurera sur sa carte d'électeur.

Le Conseil municipal procède à la composition de cette nouvelle commission de contrôle et nomme les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau de nomination du Conseil municipal (hors adjoints et délégué municipal). M. Joël GUIHENEUC, arrivant en premier, accepte cette nouvelle fonction et M. Jean-François DANY, accepte la fonction de suppléant à cette commission de contrôle de la liste électorale.

### • **ONF : vente de coupe de bois**

Autorisation donnée aux services de l'Office National des Forêts de proposer à la vente en bloc et sur pied le bois de la parcelle 3.

## SEMAINE DU GOÛT



Du 8 au 12 octobre a eu lieu la semaine du Goût à l'école Ste Anne. Toutes les classes ont participé à la confection d'une partie des repas.



## NOUVEAU SPÉCIALISTE À RUFFIAC

**Aurélie Taupin**  
Psychologue

2 rue des Yassons 56140 RUFFIAC  
06.74.82.64.58  
aurelietaupin@laposte.net

Depuis l'été 2018, Aurélie Taupin psychologue s'est installée sur votre commune de Ruffiac.

Les consultations se font sur rendez-vous au 06.74.82.64.58.

Elles peuvent être individuelles, ou si vous le souhaitez, à plusieurs, selon la problématique.

Le cabinet se trouve dans le local des infirmières, au 2 rue des Yassons pour des rendez-vous le matin. Les consultations peuvent également se faire à domicile.

Aurélie est à votre écoute pour comprendre comment apaiser les douleurs psychiques, en utilisant l'écoute attentive, la réflexion et la discussion.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Aurélie, soit par téléphone, soit par mail : [aurelietaupin@laposte.net](mailto:aurelietaupin@laposte.net)

## ATELIERS CABINET SANTÉ BIEN-ÊTRE

### ATELIERS THÉMATIQUES CABINET SANTÉ BIEN-ÊTRE

Détente du corps et de l'esprit par les souffles et les visualisations guidées.	Lundi 19 Novembre 20h30-22h	Art du bien manger, être en santé Infos, conseils, mise en pratique de recettes pour des apéros sains et auto-massages pour bien ou mieux digérer. Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger	Vendredi 21 Décembre 18h30-20h
Renforcement du système immunitaire par les automassages Charlène Anger, massage professionnel & Sandra Anger	Mercredi 21 Novembre 14h30-15h30	Entretien ses fascias : écoute sensorielle, auto-mas- sages, et suite adaptée de mouvements doux pour un meilleur confort articulaire, fascial, et musculaire. Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger, thérapies manuelles	Samedi 19 Janvier 10h30-12h30
Au pays du sommeil réparateur Mouvements doux, respirations et relaxation guidée.	Mercredi 21 Novembre 20h-21h30	Initiation au massage des pieds & réflexologie plantaire. Charlène Anger, masseuse professionnelle, & Sandra Anger	Samedi 19 Janvier 14h-15h30
La sphère digestive & dorso-lombaire Atelier adapté à toute personne. Prévention ou amélioration d'une situation douloureuse (ou pathologique). Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger, thérapies manuelles	Samedi 24 Novembre 10h30-12h30	Retrouver et maintenir un poids d'équilibre adapté à soi. Alimentation santé & hygiène de vie	Samedi 19 Janvier 16h30-17h30
Initiation au massage des mains Charlène Anger, masseuse professionnelle & Sandra Anger	Samedi 24 Novembre 14h-15h30	Initiation au massage détente Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger	Samedi 16 Février 10h30-12h30
Stress, surmenage, fatigue, déprime : des techniques simples pour mieux vivre.	Samedi 1er Décembre 14h-15h	Réguler les troubles inflammatoires chroniques (digestion, articulations, sphère ORL, ...)	Samedi 16 Février 15h-16h
L'épaule douloureuse Atelier adapté à toute personne. Prévention ou amélioration d'une situation douloureuse (ou pathologique). Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger, thérapies manuelles	Samedi 1er Décembre 10h30-12h30	Art du toucher Développer un toucher sain et sensible, percevoir les micro-mouvements respiratoires du corps pour en prendre soin Stéphane Sauvage, kinésithérapie, Lucille Sandré, somatopathie, & Sandra	Samedi 2 Février 10h30-12h30
Yoga des yeux et automassages pour voir mieux et soulager les troubles oculaires & les migraines. Anne Bonno, kinésithérapie, Lucille Sandré, somatopathie, & Sandra Anger	Samedi 8 Décembre 14h-15h30	Hanches Genoux Chevilles Atelier adapté à toute personne. Prévention ou amélioration d'une situation douloureuse (ou pathologique). Stéphane Sauvage, kinésithérapie, & Sandra Anger	Samedi 16 Mars 10h30-12h30
Art du toucher : Plaisir et Communication Anne Bonno, kinésithérapie, Marianne Péjus, thérapie, & Sandra Anger	Samedi 8 Décembre 16h30-17h30	Adolescence & cycles menstruels Anne Bonno, kinésithérapie, & Sandra Anger	Samedi 16 Mars 15h-16h30

Détails & inscription : 06 38 11 14 53 - Sandra Anger  
Thérapies Manuelles & Alimentation Santé - <http://sandraangertm.wix.com/therapiesmanuelles>  
Tarif : 15 euros. Places limitées

CABINET SANTÉ BIEN-ÊTRE  
10 rue du Sacré Coeur  
à Ruffiac

## SEMAINE BLEUE CRÉATION D'UNE FRESQUE RUFFIAC-ST NICOLAS-TRÉAL

### Réalisation d'une fresque en bouchons plastique

La communauté de communes OBC a voulu fédérer les acteurs locaux autour d'un fil rouge pour la semaine bleue : « Réalisation d'une fresque sur le thème du respect de la planète ».

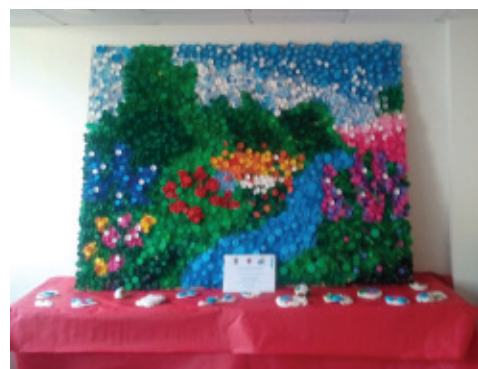
Les communes de Ruffiac, Saint Nicolas du Tertre et Tréal ont voulu s'associer à la démarche ; dès début juillet une collecte de bouchons est lancée.

Celle-ci a permis de réaliser en septembre un grand panneau que nous avons appelé « Jardin Imaginaire ».

Cette fresque sera exposée à la salle polyvalente durant le week-end du Téléthon.

Grâce à tous ceux qui ont participé à ce chef-d'oeuvre : les nombreux collecteurs, les trieurs par couleur, Christelle pour son aide artistique, les bénévoles pour les heures passées à coller, J-François pour le transport..., nous avons pu participer au concours de fresques exposées à la Résidence du Val d'Oust de Malestroit.

Le diplôme de la fresque « la plus participative » a été décerné aux 3 communes. Merci à tous pour cette réalisation collective.



### Après-midi ludique du mardi 16 octobre

Les 3 communes ont ensuite rassemblé leurs aînés ; plus de 45 personnes se sont retrouvées pour passer un bon moment dans une ambiance sympathique à la découverte d'anciens jeux en bois ; un goûter a clôturé l'après-midi au son de l'accordéon.



## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

### REPRISE DU SALON DE COIFFURE

Le salon de coiffure « L'Atelier K » est à nouveau ouvert depuis mi-novembre. Karine TRÉMELO vous accueille sur rendez-vous :

- Les mardi, mercredi et vendredi : 09h-13h / 14h-19h
- Le jeudi : 09h-12h / 14h-19h
- Le samedi : 08h-16h

Contact : 02.97.93.75.30  
Page Facebook « L'Atelier K »



### NOUVEAU SERVICE : ARRIVÉE DU LOTO AU RUFFIAC



NOUVEL ARTISAN PEINTRE



Cédric BLANDIN  
06 63 88 35 13

6, rue Ste Anne  
56140 RUFFIAC  
latelier.decor@yahoo.com  
latelierdecor.peinture



## JOURNÉE CITOYENNE DU 22 SEPTEMBRE

Une quarantaine de personnes y a assisté ; au programme : nettoyage des abords du presbytère et des trottoirs, réfection de la toiture et nettoyage du lavoir de Bio, nettoyage du terrain rue de la poste et entretien des circuits de randonnées. Matinée très conviviale qui s'est clôturée par un buffet.



## RADAR PÉDAGOGIQUE NOUVEL ANIMATEUR SPORTIF

Acquis en début d'année 2018, le radar pédagogique a été installé fin août à l'entrée du Bourg, Rue du Sacré Coeur, Axe Ploërmel/La Gacilly. Il a pour but de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse souvent excessive lors de la traversée du centre-bourg. Ce radar pédagogique permet de comptabiliser le nombre de véhicules journalier dans les deux sens, ainsi que leur vitesse. Il sera déplacé à plusieurs endroits de la commune.

**Rappel :** la vitesse est réglementée à 50 Km/h en agglomération et à 30 km/h en Zone 30. Nous voulons rappeler à tous les automobilistes que la priorité à droite est de mise lorsque vous entrez en zone 30 sans marquage au sol.

Depuis septembre, Gildas Bouilly s'occupe de votre santé ! Animateur auprès de l'école et des associations sportives (gym, vélo, basket et foot), il remplace Ronan Poudelet.

Un nouveau créneau est ouvert pour pratique de la gym douce : le jeudi de 11h à 12h, à la salle polyvalente.



## BÉNÉDICTION DU CALVAIRE

A l'issue de la messe dominicale, le Père Yves Carteau, entouré du maire Thierry Gué, des conseillers municipaux et des paroissiens de Ruffiac, a procédé à la bénédiction du calvaire des Rues de Bas. Ce calvaire a été récemment rénové par une équipe de bénévoles à l'occasion de la Journée citoyenne. Le nouveau Christ a été offert par la municipalité. Ce calvaire se trouve à l'emplacement de l'ancien cimetière qui a été déplacé en 1874 car il était gênant pour la circulation déjà... Ce n'est qu'en 1890 qu'il fut érigé et béni par l'évêque de Vannes le 21 avril jour de la confirmation. Il y avait une indulgence de 40 jours que les hommes gagnaient en se découvrant respectueusement et les femmes en se signant dévotement.

La bénédiction a été précédée par un mot d'accueil du maire se félicitant de la bonne entente et collaboration qui existe entre la municipalité et la paroisse.

Le verre de l'amitié a conclu cette pieuse et amicale cérémonie.



## CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

À l'occasion du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, un détachement des élèves de l'EMIA (Ecole Militaire Interarmes) de Saint Cyr-Coëtquidan encadré par le Capitaine Wolff était présent au côté des anciens combattants.

Après la cérémonie religieuse 120 personnes se sont retrouvées autour du monument aux morts. Les élèves de l'école Sainte Anne ont interprété le chant « Lettre à un poilu » et les élèves de l'EMIA quant à eux ont entonné la Marseillaise sous l'œil attentif des enfants.



Après lecture du message du Président de la République, le maire a déclamé un poème très émouvant d'Eugène Dabit, écrivain, qui a vécu dans l'enfer de la guerre au lieu de vivre pleinement une jeunesse comme tant d'autres.



## TÉLÉTHON

Encore un succès pour cette édition 2018 !

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir par un lâcher de lanternes, suivi d'un tournoi de basket et d'une rando nocturne.

Randonnées, jeux de société, concours de belote et course du muscle sain se sont relayés la journée du samedi, qui s'est clôturée par un repas réunissant plus de 480 personnes et par un fest-noz .



Une partie des bénévoles de cette édition 2018





## LES MAISONS DE SERVICE AU PUBLIC

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP) ?



Une MSAP, C'est :

- Un service public de qualité, présent et équitable sur l'ensemble du territoire
- Un accès facile et un accompagnement aux démarches administratives numériques grâce notamment au matériel informatique mis à disposition.
- Un lieu identifié : Un lieu qui simplifie le quotidien des habitants du territoire grâce aux partenaires nationaux et locaux de l'emploi et la formation, des aides et prestations sociales, de la solidarité et l'accès au droit, la famille, le logement, la santé, la retraite, l'énergie.



MISSIONS  
LOCALES



**Le planning des permanences**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	
<b>MATIN</b>	CHACQUE SEMAINE 9H00 12H30 GUER CENTRE RESSOURCES	SEMAINE PAIRE 9H00 12H30 BEIGNON MAIRIE	SEMAINE IMPAIRE 9H00 12H30 TREAL MEDIATHEQUE	SEMAINE PAIRE 9H00 12H30 AUGAN MEDIATHEQUE	SEMAINE IMPAIRE 9H00 12H30 MALESTROIT MAIRIE	CHACQUE SEMAINE 9H00 12H30 BEIGNON MAIRIE
<b>APRES MIDI</b>	14H 17H GUER CENTRE RESSOURCES	14H 18H CARENTOIR MEDIATHEQUE	14H 18H LA GACILLY MEDIATHEQUE	14H 17H PLEUCADEUC MEDIATHEQUE	14H 17H S <sup>t</sup> MARTIN S/O MAIRIE	14H 17H RUFFIAC MEDIATHEQUE
				14H 16H30 SERENT AGENCE POSTALE	14H 17H GUER CENTRE RESSOURCES	

**MSAP : Renseignements et prise de rendez-vous 06 02 50 81 17 / msap@oust-broceliande.bzh**

### SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Pour être éligible à ces aides, il faut :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1er janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire ou environnemental lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix, pour que le SPANC puisse réaliser le dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux. Le versement des subventions s'effectuera avec la réalisation des travaux.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le **SPANC au 02 99 08 06 04** ou par mail [spanc@oust-broceliande.bzh](mailto:spanc@oust-broceliande.bzh)

## LES EXPOSITIONS A DECOUVRIR EN JANVIER

- À la Passerelle à la Gacilly, Patrick Nicol, Christine Luron et Emmanuelle Foucaud exposeront sur le thème "Balade en mer" **du samedi 12 janvier au dimanche 10 mars 2019**.  
*Horaire d'ouverture les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.*

- A partir du 1er janvier 2019, le centre culturel Le Belvédère de Guer intégrera les services communautaires. **Du mardi 22 janvier au samedi 9 février 2019**, vous pourrez y découvrir les oeuvres d'Anne Rullon dans l'exposition « Art & Territoire »  
*Horaires d'ouverture du mardi au vendredi, de 14h à 18h et les samedis 2 et 9 février, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h.*



## UNE NOUVELLE SAISON POUR LE MUSEE DE LA RESISTANCE BRETONNE

Les travaux de rénovation et de modernisation du musée de la Résistance bretonne ne démarrant que fin 2019, groupes et particuliers peuvent profiter jusqu'à la fin de l'été pour visiter le musée de la Résistance situé à Saint-Marcel.

## FETE DU JEU 2019

Bloquez dès à présent vos agendas ! La fête du jeu organisée par les services de l'Oust à Brocéliande communauté aura lieu le dimanche 19 mai 2019 à RUFFIAC.

**Service culture : Sophie GUILLEMOT 02 97 75 08 45 / [sophie.guillemot@oust-broceliande.bzh](mailto:sophie.guillemot@oust-broceliande.bzh)**

## ZOOM SUR LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES DES PARTICULIERS

Sur le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté cohabite deux modes de collecte et de facturation hérités de la fusion du 01/01/2017.

Sur le secteur de Guer, la collecte est individualisée (bacs vert et jaune standardisés) et la facturation est réalisée en fonction des levées avec un forfait de 18 par an.

Sur le secteur de Malestroit, la collecte est faite en point d'apport volontaire sans contrainte de mise du bac sur la rue et la facturation est en fonction du nombre de personne dans le foyer.

Sur le secteur de La Gacilly, la collecte est individualisée (bac Ordures ménagères libre ou acheté auprès de la Communauté de communes, cassette jaune pour les valorisables) et la facturation est en fonction du nombre de personne dans le foyer.

En 2019, quelques changements ....

- Sur le territoire de La Gacilly
  - Dans le cadre de l'effort demandé pour la mise du verre en point de regroupement, les tarifs 2018 sont maintenus (pas de prise en compte de l'inflation)
  - Sur le 1er trimestre 2019, de l'Oust à Brocéliande communauté fournira deux bacs de collecte, un vert pour les ordures ménagères et un jaune pour les déchets valorisables. Les contenances seront de 120L ou 240L. Pour une équité sur le territoire, le bac Vert sera facturé à 30€ pour le 120L et 40€ le 240L. Le bac jaune sera fourni gracieusement.
- Sur le territoire de Malestroit
  - Le tarif «garde alternée» est supprimé
  - Evolution des tarifs de + 2%
    - Foyer 1 (1 personne seule) et foyer secondaire : 95€
    - Foyer 2 (2 personnes) : 142€
    - Foyer 3 (à partir de 3 personnes) : 167€
- Sur le territoire de Guer
  - Le service est délégué au SMICTOM sans changement de collecte programmé

Pour finir 2018 ....

- Les réclamations 2018 ne seront plus traitées au 31/12/2018

**Contact : Stéphanie Peris 02 97 75 27 76 / [stephanie.peris@oust-broceliande.bzh](mailto:stephanie.peris@oust-broceliande.bzh)**

# LISTE DES ASSOCIATIONS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

## • Associations

Association	Président	Coordonnées
ADMR	MOISAN Pierre	02.97.93.79.66
AEP	ROLLAND Marie-Thérèse	02.97.93.70.77
APEL	BAUVIN Xavier	
Club de Basket	ROLLAND Nadège	06.87.12.56.56
Club de Gymnastique	HEDAN Marie-Agnès	
Club des Joyeux Ruffiacois	LEMALE Gilles	02.97.93.76.63
CUMA La Renaissance	JOLLY Nicolas	02.97.93.79.79
Et Pourquoi Pas ?	PHILIPPO Joël	02.97.93.72.59
FORLANE	TEXIER Bernard	
KOMIGUEA	ROLLAND Philippe	02.97.93.72.19
L'Outil en Main	MALLEDANT Daniel	02.97.73.75.09
La Frairie de Saint Jean	FRAPSAUCE Madeleine	02.97.93.72.06
Les Amis de Saint André	TASTARD Paul	02.97.93.75.88
Les Amis de St-Jacques	MICHEL Yves	02.97.75.14.96
Les Amis du Prieuré	MONNERAYE Luc	02.97.93.74.53
Maison Familiale Rurale du Val d'Oust	BARAIS Joseph	02.97.93.73.30
OGEC	TREMELO Karine	02.97.75.02.87
PAS A PAS	LERAT Odile	02.97.93.73.78
RUFFIAC MALESTROIT FOOT	THETIOT Olivier	06.50.11.27.04
Société de Chasse	LERAT Alain	02.97.93.70.18
UNACITA	TATARD Joseph	02.97.93.75.93
Vélo Club Ruffiacois (+ section marche)	CHAMAILLARD Sylvain	02.97.93.75.83

## • Artisans

<b>Carrelage</b>	- RENAUD Jean, 40, Domaine des Ormes – Tél : 02.97.93.76.19
<b>Elagage</b>	- DANIEL Frédéric, Saint-Vincent – Port : 06.64.78.70.59
<b>Electricité-Chauffage</b>	- LEBRETON Claude, 3 rue de la Garenne - Tél : 02.97.93.71.61 – Port : 06.07.13.32.22 - BUCHET Cédric, Les Landes de la Ruée – Port : 06.81.75.93.48
<b>Garagiste</b>	- Ruffiac Automobiles – 27, rue de la Libération - Tél : 02.56.21.05.31
<b>Glacier</b>	- Terre de Glaces – M. DOUARD, la Ville Robert - Tél : 02.97.93.70.60
<b>Menuiserie</b>	- SAS ROLLAND, menuiserie-charpente, La Hattaié – Tél : 02.97.93.70.51 - ROLLAND Philippe, menuiserie, 30 rue du Pont des Moines – Tél : 02.97.93.72.19 - URMSTON Paul, menuisier, Le Soudouzain - Tél : 02.97.93.79.47 - BEAUCHAMP Dani, menuisier, Gaincru – Port : 06.47.21.99.40 - BRIENT Ludovic, menuisier, 26 rue du sacré Coeur – Tél : 06.40.95.03.97
<b>Peinture</b>	- GUIMARD Jérôme, 28, rue Biard - Tél : 02.97.93.68.92 - Port : 06.63.94.51.38 - BLANDIN Cédric, 6 rue Sainte-Anne – Tel : 06.63.88.35.13
<b>Plomberie</b>	- KERVICHE Marc, 6 rue du Sacré Coeur - Tél : 02.97.75.03.22 - Port : 06.74.23.03.63 - OUTIN Luc, Digoit - Tel : 02.97.75.15.76 - Port : 06.23.57.74.23
<b>Travaux agricoles</b>	- TASTARD Patrick, Gaincru - Tél : 02.97.93.73.25 - CECAB, 35 rue Sainte Anne - Tél : 02.97.93.75.78 - VEGAM, 18 rue de la Libération - Tél : 02.97.93.71.90
<b>Travaux publics</b>	- REGARDIN Bertrand, La Boulardaie – Tél : 02.97.93.76.36

## • Commerçants

<b>Bar</b>	- Bar – PMU – Presse – Essence – « Le Capri's » - LEMALE Véronique, 9 rue de la Libération – Tél : 02.97.93.72.31 - Bar – Tabac « le Ruffiac » - BERTIN Patrick, 9 place de l'Eglise – Tél : 02.97.72.07.22
<b>Boucherie</b>	- Boucherie-charcuterie SARL BCT Ruffiac, 3 place de l'église – Tél : 02.97.93.72.34
<b>Boulangerie</b>	- Boulangerie-pâtisserie : DUCLOS Pascal, 17 place de l'église – Tél : 02.97.93.72.33
<b>Coiffure</b>	- Coiffure à domicile « Un temps pour soi » Noémie POYAC, 5 rue de la Garenne Tél : 02.97.93.77.41 - Port : 06.81.94.43.79 - L'Atelier K – Karine TREMELO, 5 rue de la Libération – Tel : 02.97.93.75.30
<b>Restaurant</b>	- La Grange, 1 place de l'Eglise – Tel : 02.97.72.18.72
<b>Supérette</b>	- Proxi, 22 rue de la Poste – Tél : 02.97.93.44.46
<b>Autres</b>	- Insémination - Genoë, 2 place Louis Guillemot - Taxi Oxygène, 5 place Louis Guillemot – Tél : 02.97.93.71.21

## • Professions libérales

<b>Médicale</b>	- Cabinet infirmier, 2 rue des Yassons – Tél : 02.97.70.67.67 - Kinésithérapeute Stéphane SAUVAGE, 9 rue du Tilleul – Tel : 02.97.72.78.57 - Médecine Générale : Docteur COTTIN Laurence, 9 rue du Tilleul – Tél : 02.97.93.72.46 - Pharmacie MAOUT Ronan, 4 place Louis Guillemot. Tél : 02.97.93.72.41
<b>Autre</b>	
<b>Somatopathe</b>	- Sandra ANGER, 10 rue du Sacré Cœur – Tél : 06.38.11.14.53
<b>Psychologue</b>	- Aurélie TAUPIN, 2 rue des Yassons - Tél : 06.74.82.64.58

# LA MÉDIATHÈQUE

## Horaires

- Mardi de 16h30 à 18h30  
(fermé pendant les vacances scolaires)
- Mercredi de 15h à 16h30
- Vendredi de 16h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h

## Tarifs

- 15 € par an, par famille.

## Conditions de prêt

- 3 ouvrages par personne pour un mois
- 1 DVD par personne pour une semaine

## Nous contacter

- Téléphone : 02.97.93.73.71
- Mail : [biblio.ruffiac@wanadoo.fr](mailto:biblio.ruffiac@wanadoo.fr)
- Site internet : <http://www.mediathequeruffiac.jimdo.com>

## Café Littéraire

### Nouveau !

Une fois tous les deux mois les lecteurs sont invités à venir discuter autour d'un café dans les commerces de leurs livres préférés. Renseignez-vous auprès de la Médiathèque pour connaître le prochain lieu du Café Littéraire.

## Exposition à venir ....

- Les Ours, du 15 janvier au 06 février 2019 – Prêtée par la Médiathèque Départementale de Vannes
- Carnet du Golfe (aquarelles de Jean-Claude Crosson, tirées du livre édité chez Gallimard) en avril 2019 - Prêtée par la Médiathèque Départementale de Vannes

## Nos actions ponctuelles

- Rencontre des lecteurs – le 1er samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30.
- Lecture de contes (public visé : maternelles) le 3ème samedi du mois.

## NOUVEAUTÉ ROMAN

### Les loyautés, Delphine de VIGAN

« Chacun de nous abrite-t-il quelque chose d'innommable susceptible de se révéler un jour, comme une encre sale, antipathique, se révélerait sous la chaleur de la flamme ? Chacun de nous dissimule-t-il en lui-même ce démon silencieux capable de mener, pendant des années, une existence de dupe ? »



### L'oasis éternelle, Luis MONTERO MANGLANO

Après les aventures de « La Table du roi Salomon », l'organisation secrète du Corps Royal des Quêteurs, chargée de retrouver des objets perdus du patrimoine archéologique espagnol, suit la piste d'un manuscrit volé jusqu'au Mali. Un roman érudit et trépidant qui nous plonge au coeur des trésors des bibliothèques de Tombouctou.



### Le jour où les lions mangeront de la salade verte, Raphaëlle GIORDANO

L'homme est un lion pour l'homme. Et les lions ne s'embarrassent pas de délicatesse. Sûrs de leur bon droit, ils imposent leurs vues sans conscience de leur égocentrisme et de leur appétit excessif pour les rapports de force. Ces lions, nous les croisons tous les jours : automobiliste enragé, conjoint gentiment dénigrant, chef imbu de pouvoir, mère intransigeante qui sait mieux que nous ce qui est bon pour nous...

C'est ce que Romane appelle : la "burnerie".

Trentenaire passionnée et engagée, Romane accompagne ces félins mal embouchés vers davantage d'humanité. Elle a créé une société qui leur propose un programme unique en son genre, relooking intégral de posture et de mentalité.



Parmi ses nouveaux participants figurent de beaux spécimens. Surtout un : Maximilien Vogue, célèbre homme d'affaires, PDG d'un grand groupe de cosmétiques, charismatique en diable, mais horripilant archétype de burnerie !

Saura-t-elle le faire évoluer pour qu'il exprime autrement sa puissance intérieure, avec plus de justesse et de respect pour autrui ? Une évidence : elle va avoir du fil à retordre.

### **Le lambeau, Philippe LANÇON – Prix Femina 2018**

#### **Le mot de l'éditeur**

Le 6 janvier 2015, Philippe Lançon assiste à la représentation de *La Nuit des Rois* de Shakespeare dans un petit théâtre d'Ivry. Il a pris ses billets pour les États-Unis où il donnera des cours de littérature à Princeton et rejoindra sa nouvelle compagne. Le lendemain matin, Houellebecq est interviewé sur France Inter pour la parution de *Soumission* ; Lançon, qui a écrit un papier élogieux dans *Libé*, écoute en faisant sa gymnastique sur un tapis qu'il a rapporté d'Irak en 1991, deux jours avant les bombardements américains. S'il n'était pas rentré, il serait devenu reporter de guerre et non journaliste littéraire.

A la conférence de Charlie Hebdo, tout le monde parle de Houellebecq, puis des banlieues. Tignous dit que l'État les a abandonnées et a fabriqué des islamistes et des délinquants. Bernard Maris s'insurge. Lançon montre un livre de jazz à Cabu, quand les tueurs arrivent.

Philippe Lançon ne cherche pas à expliquer l'attentat. Il écrit sans pathos, sans complaisance pour lui-même, ce qui n'empêche pas l'émotion et la profondeur (sur la mémoire, la perception d'une vie). L'avant et le pendant sont d'une très grande intensité, la scène de l'attaque est extrêmement saisissante. Dans ce livre de survie, Philippe Lançon s'attache à décrire sa vie qui bascule, lui qui, défiguré, reçoit « une blessure de guerre » dans un pays « en paix ».



### **J'ai perdu Albert, Didier VAN CAUWELAERT**

« Je suis la voyante la plus en vue du pays et, depuis hier midi, je ne vois plus rien. »

Pourquoi, après vingt-cinq ans de cohabitation, l'esprit qui hante Chloé l'a-t-il soudain quittée pour sauter dans la tête d'un garçon de café, Zac, apiculteur à la dérive qui ne croit en rien ? La situation est totalement invivable, pour elle comme pour lui, d'autant que cet esprit qui s'est mis à le bombarder d'informations capitales et pressantes n'est autre qu'Albert Einstein...

Dans une comédie romantique haletante où la spiritualité s'attaque aux enjeux planétaires, Didier van Cauwelaert invente avec bonheur une nouvelle forme de triangle amoureux.



### **La punition, Tahar BEN JELLOUN**

*La punition* raconte l'arbitraire, celui des 19 mois de détention, sous le règne de Hassan II, de 94 étudiants, à la suite de manifestations pacifiques dans les rues des grandes villes du Maroc en 1965. Envoyés dans des casernes sous couvert de service militaire, ces jeunes gens se retrouvèrent condamnés à une peine de détention illimitée, encadrés par des gradés dévoués au général Oufkir qui leur firent subir vexations, mauvais traitements, manœuvres militaires improvisées, sous les prétextes les plus absurdes. Jusqu'à ce que la préparation d'un coup d'État ne précipite leur libération, sans explication. Quelques-uns y perdirent la vie, dans l'indifférence générale, d'autres sombrèrent dans la folie. Le narrateur de *La punition* était l'un d'eux, il raconte au plus près ce que furent ces jours qui marquèrent à jamais ses vingt ans, ébranlèrent sa conscience et le firent secrètement naître écrivain.



## ROMAN POLICIER ET THRILLER

### Le Chasseur de lapins, Lars KEPLER

Lorsque le ministre des Affaires étrangères est sauvagement assassiné au beau milieu d'ébats sadiques avec une prostituée, les autorités redoutent un acte terroriste. Les premiers indices convergent en direction d'un homme incarcéré qui aurait des liens avec un réseau d'extrémistes. La police décide alors de faire appel à l'inspecteur Joona Linna qui purge une peine de quatre ans dans une prison de haute sécurité, la couverture est idéale. Il pourra approcher le prisonnier et tenter de lui soutirer des informations. Mais le temps presse, le meurtrier n'en est qu'à ses débuts. Des hommes influents tombent les uns après les autres dans des circonstances toujours plus sordides, et les crimes présentent la même troublante signature : juste avant de mourir, les victimes entendent un enfant chanter une comptine macabre sur dix petits lapins. Plus angoissant que jamais, le nouvel opus de Lars Kepler est un thriller psychologique d'une efficacité redoutable. Distillant la peur, *Le Chasseur de lapins* tient, dès les premières pages, sa proie effarée dans la lumière éblouissante de son intrigue. Il est alors déjà trop tard pour prendre la fuite...



### Mamie Luger, Benoît PHILIPPON

Six heures du matin, Berthe, cent deux ans, canarde l'escouade de flics qui a pris d'assaut sa chaumière auvergnate. Huit heures, l'inspecteur Ventura entame la garde à vue la plus ahurissante de sa carrière. La grand-mère Luger passe aux aveux et le récit de sa vie est un feu d'artifice. Il y est question de meurtriers en cavale, de veuve noire et de nazi enterré dans sa cave. Alors aveux, confession ou règlement de comptes ? Ventura ne sait pas à quel jeu de dupes joue la vieille édentée mais il sent qu'il va falloir creuser. Et pas qu'un peu.

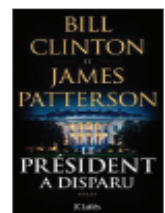


### Le Président a disparu, Bill CLINTON & James PATTERSON

Les trois jours qui ébranlèrent les Etats-Unis.

Il y a des secrets que seul un président peut connaître, il y a des décisions que seul un président peut prendre, et parfois il doit envisager l'impensable...

Le thriller visionnaire que seul un président pouvait écrire.



### Sauvez-moi, Jacques EXPERT

Après trente ans d'incarcération, Nicolas Thomas passe les portes de la centrale de Clairvaux. Il est enfin libre. Personne ne l'attend. Tout le monde l'a abandonné le jour où il a été reconnu coupable d'avoir assassiné quatre jeunes femmes dans des conditions terribles.

Quelques jours plus tard, il disparaît. Et un nouveau meurtre est commis, en tous points semblables à ceux dont il a été accusé.

Sophie Ponchartrain, commissaire divisionnaire à Paris, reçoit alors une étrange lettre signée par Nicolas, dans laquelle il nie être l'auteur des meurtres. Elle se conclut par ces deux mots : " Sauvez-moi ! "

Au-delà de l'intrigue aux rebondissements saisissants et de personnages d'une terrifiante réalité, Jacques Expert, spécialiste reconnu des affaires judiciaires françaises, nous fait profiter ici d'une expérience qui donne à son récit une authenticité rare.



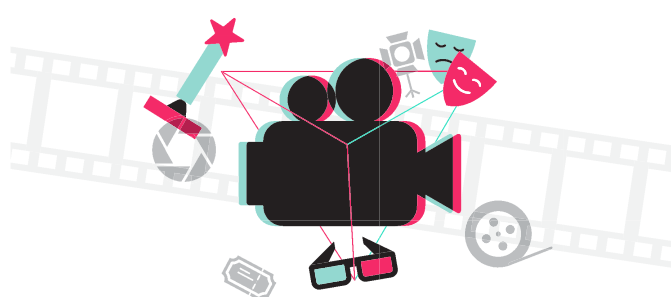
### Passage des ombres, Arnaldur INDRIDASON

Un vieil homme solitaire est retrouvé mort dans son lit, probablement étouffé sous son oreiller. Dans ses tiroirs, des coupures de presse sur la découverte du corps d'une jeune couturière dans le passage des Ombres en 1944, pendant l'occupation américaine. Pourquoi cet ancien crime refait-il surface ? La police a-t-elle arrêté un innocent ? Soixante ans plus tard, l'ex-inspecteur Konrad mène une double enquête. Jumeau littéraire d'Erlendur, il a grandi en ville, dans ce quartier des Ombres si mal famé, avec un père escroc, vraie brute et faux spirite. Il découvre que l'Islande de la « situation » n'est pas tendre avec les jeunes filles, trompées, abusées, abandonnées, à qui on souffle parfois, une fois l'affaire consommée, « tu diras que c'était les elfes ».



## ÉCOLE SAINTE ANNE DE RUFFIAC

Le 23 juin dernier a eu lieu le spectacle de l'école : « Place au cinéma ». Des films cultes ont fait rejallir quelques souvenirs aux adultes et les enfants ont pu faire vivre leurs héros préférés.



Pour clôturer l'année scolaire 2017-2018, tous les élèves de PS au CM2 se sont amusés au parc « le P'tit délire » à Ploemel. Cette journée très agréable a laissé de beaux souvenirs.



Depuis le mois de septembre 2018, 111 élèves ont repris le chemin de l'école Sainte-Anne. Jessie Monnerais a remplacé Margaux Ehanno. Elle assure une journée de cours en CM et une autre en PS.

Voici la répartition :

- PS/MS : Claudine Belaud qui assure également la direction et Jessie Monnerais
- MS/GS : Caroline Le Breton
- CP/CE1 : Catherine Rolland
- CE1/CE2 : Régis Rivière
- CM : Brigitte Mahieux et Jessie Monnerais
- Enseignante spécialisée : Lydia Royer

Les ASEM, Anne Névé et Valérie Pinto ainsi que l'AVS, Marie-Christine Bouin, assurent l'encadrement des élèves et l'entretien des locaux.

L'animateur sportif Gildas Bouilly a remplacé Ronan Poudelet.

La cantine et la garderie municipales sont gérées par Catherine Rolland et Sylvie Houeix. Corinne Lenglet reste la surveillante.

Les élèves ont participé à la semaine du goût du 08 au 12 octobre avec la précieuse collaboration de Catherine Rolland.

Chaque classe a participé au menu.

Lundi 08 : crumble préparé par les CM

Mardi 09 : verrines de légumes (radis noir, carottes, chou-fleur...) préparées par les CE

Jeudi 11 : purée de pommes de terre, potimarron, oignons, carottes, panais, butternut préparée par les CP/CE1



La semaine s'est terminée par un goûter : verrines de raisin, pommes, poires et roses des sables préparées par les élèves de maternelle.



Le 13 octobre dernier a eu lieu le « Moules Frites ». Merci aux membres des bureaux et aux parents qui ont participé au bon déroulement de cette soirée.

classes au cours des prochains mois.

Des rencontres sportives sont prévues pour toutes les classes.

Le 15 octobre dernier, les élèves du CP au CM2 ont participé à l'après-midi d'endurance organisée à Malestroit. Les enfants de GS au CM2 bénéficient toujours de séances à la piscine de Guer. Ils sont accompagnés par des parents bénévoles.

Lors de notre Assemblée générale du 13 novembre, nous avons exposé le bilan et le fonctionnement de l'APEL et l'OGEC ainsi que les projets scolaires à venir. Nous avons également renouvelé les bureaux avec 3 nouveaux membres (nous les remercions pour leur engagement).

Des séances de cinéma auront lieu pour toutes les

Voici la composition des 2 bureaux ►

Des **PORTES OUVERTES** auront lieu le vendredi 26 avril 2019 de 17h00 à 20h00.

OGEC	APEL
Karine Trémelo	Xavier Bauvin
Aurélien Chevalier	Marc Tedeschi
Adélaïde Corduan	Estelle Régent
Lucie Houeix	Dany Vadier
Jérémy Sevet	Anne-Clotilde Potin-Gallo
Laëtitia Martin	Lydiane Juste
Pierre Guidoux	Stéphanie Jolly
Nicolas Morin	Delphine Guyot
Anthony Poyac	Romain Guimené
Catherine Daragon	Yoann Pellerin
	Amélie Morin

Au nom des membres de l'OGEC et de l'APEL, nous vous souhaitons tous nos voeux de bonheur, d'amour, de santé et de prospérité pour cette année 2019.

*N'hésitez pas à venir visiter les locaux et rencontrer les enseignants.*

*Pour tout renseignement, contacter le 02 97 93 72 52.*



## ASSOCIATION « ET POURQUOI PAS ? »

Pour la 8ème année consécutive, la troupe de « Et pourquoi pas en rire » est à nouveau sur les planches pour préparer une nouvelle pièce intitulée « Un coffre dans le salon » de Charles Istace.

Albert dirige un abattoir. Sa vie s'apparente à un enfer : les Bonnets rouges bretons bloquent sa cargaison de moutons ; sa belle-mère, militante au Mouvement de Défense des Animaux, ne cesse de le harceler ; un couple de voisins envahissants débarque régulièrement chez lui sans crier gare ; pour ne rien arranger une commissaire de police zélée le harcèle en l'accusant de cacher chez lui un tueur en série. Heureusement pour Albert, un objet se révélera providentiel. Il s'agit d'un coffre déposé dans le salon par un menuisier et dont il se servira pour se sortir de situations périlleuses. Quiproquos, situations cocasses et rebondissements s'enchaînent à un rythme soutenu et promettent de bons moments de rire en perspective.

Cette comédie sera précédée à chaque représentation par le « 20.30 » présenté par la troupe des « Kid's » : émissions et jeux télévisés, publicités et présentations de programmes par des speakerines « à l'ancienne. »



L'année 2019 sera également l'année du 8ème photopiste qui, rappelons-le, est un jeu de découverte du patrimoine proposé à tous les curieux au mois de mai.

Comme vous le savez, « Ruffiac, premiers sillons dans l'histoire » est paru. Ce livre relate l'histoire de notre commune dans le premier millénaire. On y trouve beaucoup de traces de ce passé encore de nos jours. Vous pouvez le trouver en vente au Proxi, au Capri's et à la médiathèque au prix de 18€. Pourquoi pas une idée de cadeau ?



A l'occasion des journées du Patrimoine, présentation du livre de M. LE PALLEC « Ruffiac, premiers sillons dans l'Histoire... Des origines au IXème siècle. » au manoir de Balangeard.

Nouveau bureau :  
 Président : Joël PHILIPPO  
 Secrétaire : Daniella DANY-COURTEL  
 Trésorier : Patrick MEAUDE  
 Trésorière adjointe : Anne NEVE

## LES AMIS DU PRIEURÉ

Une fois de plus les Amis du Prieuré se sont retrouvés pour fêter Notre Dame de Piété le 26 Août.

La messe célébrée par le Père Yves CARTEAU a rassemblé de nombreuses familles de RUFFIAC venues prier pour leurs défunts à la chapelle.

Nous avons une pensée particulière pour les bénévoles de la frairie qui nous ont quittés cette année.

L'après-midi, les cuisiniers ont préparé la fricassée et le boeuf pendant que les dames faisaient les crêpes et dressaient les tables. 600 repas ont été servis le soir malgré une météo capricieuse.

Merci à tous, convives et bénévoles pour votre présence et votre bonne humeur.



## RUFFIAC MALESTROIT FOOT

C'est par un feu d'artifice magnifique, suivi par un public venu en masse que se sera soldée la cinquantième édition de la fricassée. Edition record, au cours de laquelle auront été servis plus de 1450 couverts, soit l'équivalent de la population de la commune. Que tous ceux qui ont participé à cette manifestation, bénévoles, public, soit remerciés, sans oublier l'équipe municipale (élus, personnel). Nous espérons une édition 2019 aussi riche en émotion. D'un point de vue sportif, l'équipe première effectue un bon début de saison, et vise la première moitié de tableau, comme l'équipe B, l'objectif assigné à l'équipe C étant de jouer toutes ses rencontres dans la bonne humeur.

L'école de football enregistre 20 inscriptions de plus que l'an dernier : la victoire en coupe du monde des bleus n'y est sans doute pas étrangère; nous en profitons pour souhaiter la même réussite à leurs homologues féminines en juin prochain à l'occasion d'une compétition qui se déroulera à domicile.

Nous vous donnons enfin rendez vous le 16 février 2019 à la salle des fêtes de Malestroit où le club organise un jarret-frites.

Bonne et heureuse année 2019.

## L'OUTIL EN MAIN

L'association propose aux jeunes de 9 à 14 ans une initiation aux métiers, manuels et du patrimoine, par des artisans et des passionnés, retraités et bénévoles.

Le mercredi 5 septembre 2018, jour de première, les bénévoles étaient présents pour accueillir les enfants un peu intimidés tout comme les membres de l'équipe.

Les enfants avaient le choix entre les différents ateliers : Art floral, Couture, Electricité, Jardinage, Vannerie. Grâce aux conseils avisés des adultes, les enfants, au fil des semaines ont gagné de l'assurance et réalisaient leur première oeuvre.

Un nouvel atelier, la Métallerie leur a été proposé et vite adopté avec enthousiasme. Puis l'atelier pâtisserie s'est créé afin que les enfants réalisent eux-mêmes leurs gâteaux pour le goûter.

L'atelier plomberie se prépare pour démarrer au début de l'année 2019.

Les ateliers sont ouverts à la salle polyvalente tous les mercredis de 14h à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires.

L'inscription des enfants est ouverte toute l'année et toute l'équipe les attend nombreux.

D'autres ateliers ouvriront au début de l'année 2019 et pour mener à bien cette ouverture, l'association recherche de nouveaux bénévoles pour les métiers de bouche, menuiserie, couverture, maçonnerie etc ...

Daniel MALLLEDANT : 0620058652

Marie-Agnès CHEVALLIER : 0614990017

Claude GUILLEMOT : 0610668397



## ► JANVIER

Samedi 05 janvier

Cérémonie des vœux du Maire

Du 15 janvier au 06 février

Exposition « Les Ours » prêtée par la MDM

Jeune public

Aux horaires d'ouverture, Médiathèque

Les 19-25-26 janvier

Représentations théâtrales

Salle polyvalente, 20h30

Les dimanche 20 et 27 janvier

Représentations théâtrales

Salle polyvalente, 14h30

## ► FÉVRIER

Les 01 et 02 février

Représentations théâtrales

20h30, Salle polyvalente

Samedi 16 février

Repas du club Ruffiac-Malestroit Foot

Salle des fêtes, Malestroit

Mercredi 27 février

Collecte de sang

Amicale des donateurs de sang

du pays de Malestroit

Salle des Fêtes, 13h30 - 20h00

## ► AVRIL

Du 05 avril au 03 mai

Exposition « Carnet du golf » - Aquarelles de

Jean-Claude CROSSON Prêtée par la MDM

Tout public

Aux horaires d'ouverture, Médiathèque

Dimanche 14 avril

Repas ADMR

60ème anniversaire de l'association

Vendredi 26 avril

Portes ouvertes

Ecole Sainte-Anne, 17h-20h

## ► MAI

Dimanche 19 mai

Fête du Jeu

Jardin du Presbytère

Dimanche 26 mai

Elections européennes

Jeudi 30 mai

Repas du CCAS

## ► JUIN

09 et 10 juin

Randonnée VTT

Samedi 15 juin

Cochon grillé organisé par l'OGEC